

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA
DORDOGNE

MAIRIE de
LIMEUIL



**COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA
COMMUNE DE LIMEUIL**

SEANCE DU 31 janvier 2014

Nombre de conseillers :	
En exercice : 9	L'an deux mil quatorze, le 31 janvier à 10h00,
Présents : 7	le Conseil Municipal de la commune de Limeuil, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy THOMASSET, le Maire.
Votants : 7	Date d'envoi de la convocation : 24 janvier 2014
Conseillers présents :	Mrs. THOMASSET, LESCURE, MAILLET, BOYER Mmes RIVIERE, BORGES. MACKENZIE – PEERS
Conseillers absents :	Mmes LANDON. Mr HERVE
Ont donné procuration :	
Secrétaire :	RIVIERE Nicole

Points divers de l'ordre du jour

Il est proposé au conseil municipal de traiter les points suivant dans les divers :

- Demande résiliation compteur d'eau FAURE Jeannine
- Fixation prix déplacement compteur d'eau
- Transaction DOLLE/ COMMUNE DE LIMEUIL
- Facturation tables cassées
- Subvention école de PAUNAT
- Subvention Raid des deux Vallées
- Demande subvention au conseil général
- Prêt pour travaux place du port

Approbation du procès verbal du conseil Municipal du 26 décembre 2013

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 décembre 2013.

Le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 26 décembre 2013 est approuvé à l'unanimité des membres présents

1 – Demande subvention DETR

Monsieur le Maire présente les travaux d'accessibilité des bâtiments et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite pour un montant de travaux s'élève à 86 096,21€ H.T. soit 103 315.45€ T.T.C.

Il propose de faire une demande de subvention DETR comme suit :

DETR au taux de 40% : 34 439€

DETR ZRR au taux de 5% : 4 305€

DETR commune labellisée Agenda 21 au taux de 5% : 4 305€

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, approuve ces travaux et demande à Monsieur le Maire de solliciter la subvention DETR aux taux indiqués ci-dessus.

2 - Réduction de loyer

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal que la chaudière de M. Zizzer locataire de la commune a été en panne une longue période. Il propose conscient des désagréments que cela lui a causé de lui réduire un mois de loyer

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, accepte cette proposition

3 - Convention SPA

Monsieur le Maire présente la convention avec la SPA pour l'année 2014

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à la signer

4 – Demande résiliation compteur d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Madame FAURE Jeannine demande la résiliation de son compteur d'eau situé à « Ayguenègre »

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré, accepte la résiliation de ce compteur d'eau à compter du 1 février 2014.

5 - Prix de déplacement d'un compteur d'eau

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer le prix pour déplacer un compteur d'eau

Il propose les tarifs suivants :

Déplacement d'un compteur de diamètre 15 ou 20 : 200€

Déplacement d'un compteur de diamètre 40 : 300€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré, accepte cette proposition

6 – Transaction DOLLE / COMMUNE DE LIMEUIL

Monsieur le Maire présente la transaction entre Monsieur DOLLE et la commune de LIMEUIL concernant l'achat Par la commune des terrains suivants :

Une partie de la parcelle section C N° 182 (propriété en propre de M. DOLLE Vincent) pour une superficie d'environ 1000M2 au prix de 5€ le M2

La parcelle section A N° 385 (propriété de l'indivision DOLLE, dont M. DOLLE Vincent est mandaté pour la transaction) d'une superficie de 9447

M2 au prix de 2€ le M2.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré,
Donne son accord pour cette transaction
Nomme Monsieur ROUGIER géomètre pour le bornage des parcelles
Nomme Maître ROMAIN pour établir l'acte d'achat
Mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

7 – Facturation des tables cassées

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de fixer un tarif pour les tables cassées lors de location de matériel, il propose le prix de 65€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents
Après en avoir délibéré, accepte ce tarif et demande que celui-ci soit rajouté dans la régie des recettes des photocopies.

4 – Demande de subvention pour voyage scolaire

Monsieur le Maire présente le projet de l'école de PAUNAT qui organise un voyage scolaire pour lequel il est souhaité une subvention de la commune.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, décide d'attribuer à l'école de PAUNAT une subvention de 100€ pour son voyage scolaire.

9 – Demande de subvention pour manifestation Raid des deux Vallées

Monsieur le Maire présente une demande de subvention pour le Raid des deux Vallées

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré, décide de ne pas attribuer de subvention pour cette manifestation.

10 – Demande de subvention au Conseil Général

Monsieur le Maire présente le dossier des travaux de mise en accessibilité des bâtiments et des espaces publics aux personnes à mobilité réduite s'élevant à 86 096,21€ H.T.

Il propose de demander une subvention de 10 000€ pour ces travaux au Conseil Général

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Après en avoir délibéré,

Donne son accord pour effectuer ces travaux

Demande à Monsieur le Maire de solliciter une subvention de 10 000€ auprès du Conseil Général

Mandate Monsieur le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

11 – Demande de prêt

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire pour effectuer les travaux de la place du Port de contracter un prêt d'un montant de 250 000€

Il présente la proposition de la Caisse des Dépôts comme suit :

Taux : livret A

Durée : 30 ans

Remboursement : annuel

Après en avoir délibéré

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

Accepte ce prêt aux conditions ci – dessus

Donne tous pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents s'y rapportant.

Le Maire, Guy THOMASSET